

Publié le 1 octobre 2015

Universités : les Epl tentées par les amphis

Alors que les bâtiments universitaires sont soit la propriété de l'Etat, soit celle des universités elles-mêmes depuis qu'elles ont acquis leur autonomie en 2007, faut-il s'étonner de voir de plus en plus d'Entreprises publiques locales (Epl) investir les campus universitaires ? Enquête sur la rencontre entre deux mondes qui ont tout à partager.



Pour **Richard Lioger**, premier adjoint au maire de Metz et président du conseil des fédérations régionales des Entreprises publiques locales, ce phénomène serait naturel : « *les collectivités territoriales sont déjà très engagées dans le financement des universités, et à ce titre, sont partie prenante de leurs stratégie* ». Depuis une vingtaine d'années en effet, avec le plan Université 2000, puis le projet Université 3e millénaire, le Plan Campus, et maintenant le **contrat de plan Etat-Région 2015-2020**, elles sont invitées à participer financièrement à l'effort de modernisation du système universitaire.

Mais pour nombre de collectivités, cet engagement ne suffit plus, il doit générer une plus-value. « La présence d'une université participe au rayonnement du territoire », remarque Richard Lioger. Ce n'est pas la Région Rhône-Alpes qui le démentira. Depuis plus de vingt ans, la [Société d'équipement du Rhône et de Lyon](#) (Serl) investit dans les sites universitaires. Son objectif : donner une visibilité internationale aux universités régionales.

Des stratégies gagnant-gagnant

Dans d'autres cas, les projets universitaires croisent opportunément des programmes de restructuration urbaine. A Amiens où 1 habitant sur 5 est étudiant, la ville a conduit un projet de longue haleine. Elle a redéployé en centre-ville les Unités de formation et de recherche de l'Université Picardie Jules-Verne. Trois sites ont été aménagés par la [Société d'économie mixte Amiens Aménagement](#). Le dernier aboutit aujourd'hui à la création d'un véritable quartier à l'emplacement de la Citadelle, un fort militaire abandonné depuis les années 90.

C'est une tout autre démarche qu'a suivie à Montaudran, la Société d'économie mixte d'aménagement de Toulouse Métropole, [Oppidéa](#). Réputée pour son industrie aéronautique et spatiale, la ville rose s'est placée dans une logique de « cluster », de « grappe » en français, consistant à rassembler sur un même périmètre universités, laboratoires de recherche, start-ups, industries, afin de faciliter les synergies entre toutes les composantes de la filière.

A Nancy, le projet Artem est né de la volonté de regroupement de trois grandes écoles. La [Société Lorraine d'économie mixte d'aménagement Urbain](#) à Nancy (Solorem) a mis en musique leur projet tout en redonnant vie à un site militaire en friche qui deviendra en 2018 un véritable morceau de ville. « *Jusqu'ici, l'Etat*

était seul maître d'œuvre. Or avec l'autonomie et la participation accrue des collectivités aux financements, les Epl ont plus que jamais vocation à investir dans le champ universitaire, en mettant en œuvre les stratégies les plus appropriées au contexte local », ajoute Richard Lioger. Aujourd'hui selon lui, l'heure doit être au rapprochement avec les universités, *« afin qu'elles aient conscience de notre existence, de ce qu'on peut leur apporter. »* Du gagnant-gagnant en somme.

Pierre Magonetto/Naja